



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2021-2022

FC/IL

P.V. DMCE 02

Commission de la Digitalisation, des Médias et des Communications

Procès-verbal de la réunion du 08 novembre 2021

Ordre du jour :

Réunion interparlementaire de la commission sur «L'intelligence artificielle et la décennie numérique»

la réunion a eu lieu en ligne de 13.45 h à 16 h

*

Présents : Mme Diane Adehm, Mme Lydia Mutsch

Excusés : M. Guy Arendt, M. Carlo Back, Mme Djuna Bernard, M. Sven Clement, Mme Francine Closener, M. Marc Hansen, Mme Carole Hartmann, M. Pim Knaff, M. Marc Lies, Mme Octavie Modert, M. Roy Reding, Mme Viviane Reding, M. Serge Wilmes

Mme Nathalie Oberweis, observateur délégué

*

Présidence : n/a

*

Réunion interparlementaire de la commission sur «L'intelligence artificielle et la décennie numérique»

Mme Diane Adehm et Mme Lydia Mutsch ont assisté à la Réunion interparlementaire de la commission sur «L'intelligence artificielle (IA) et la décennie numérique».

Le sommet sur l'IA a permis de discuter des récents développements de l'IA et de l'avenir de l'IA avec des experts et des parties prenantes. L'après-midi, de 13 h 45 à 16 h 00, a eu lieu une réunion avec les parlements nationaux sur le thème "Intelligence artificielle et décennie

numérique", afin d'approfondir le dialogue sur l'IA entre le Parlement Européen et les parlements nationaux.

L'IA joue un rôle majeur dans la transformation numérique de nos sociétés. Il est désormais difficile d'imaginer une vie sans [l'IA et sa présence dans plusieurs biens et services](#). De futurs changements sont à l'horizon dans la sphère du travail, de la finance, de la santé, de la sécurité, de l'agriculture ainsi que dans bien d'autres secteurs. L'IA joue aussi un rôle central dans le [Pacte vert pour l'Europe](#) et la [relance suite à la pandémie de la Covid-19](#).

L'Union Européenne est en train de préparer une première série de règles autour des [opportunités et risques liés à l'IA](#), pour renforcer la confiance autour de l'IA et contrôler son impact potentiel sur les individus, la société et l'économie, tout en créant un contexte favorable à la recherche, au développement et aux entreprises. La Commission veut stimuler les investissements privés et publics vers les technologies de l'IA pour atteindre la somme de 20 milliards d'euros par an.

Le travail du Parlement européen autour de la législation IA

Le Parlement travaille sur la proposition de la Commission, présentée le 21 avril 2021, visant à faire de l'Europe le centre mondial de l'IA digne de confiance.

Avant la proposition de la Commission européenne sur l'IA, le Parlement européen a mis en place une [commission spéciale sur l'intelligence artificielle à l'ère du numérique \(AIDA\)](#) afin d'analyser l'impact de l'intelligence artificielle sur l'économie de l'UE.

Le Parlement a également [adopté trois rapports](#) le 20 octobre, indiquant comment l'UE peut réglementer l'IA afin de stimuler l'innovation et la fiabilité de cette technologie, tout en établissant des normes éthiques.

[Un des rapports](#) suggère des moyens de garantir la sécurité, la transparence et la responsabilisation du secteur, tout en évitant le favoritisme et la discrimination, promouvoir la responsabilité sociale et environnementale et garantir le respect des droits fondamentaux.

* * *

Luxembourg, le 07 décembre 2021

Procès-verbal approuvé et certifié exact